



Plan de prévention intervention d'entreprises extérieures

Personnes concernées

Toute personne intervenant en entreprise extérieure.

Objectifs de la formation plan de prévention entreprises

Avoir connaissance du contexte et des enjeux de la sous-traitance en matière de sécurité. Respecter les règles établies et identifier les opérations à réaliser dans l'entreprise où est l'intervention. Elaborer un plan de prévention et les responsabilités encourues, ou un protocole de sécurité. Prévoir et savoir réagir aux situations à risques. Donner un sens à la réglementation dans la gestion des interventions dans l'entreprise concernée.

Contexte

Décret n° 92-158 du 20 février 1992 complétant le code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat) et fixant les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure.

Programme de formation

IDENTIFIER LES OBJECTIFS ET ÉTAPES DE LA FORMATION

- Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels,
- Présentation de la formation,
- Modalités pratiques.

IDENTIFIER LES OPÉRATIONS CONCERNÉES POUR L'INTERVENTION

- Echange d'information et analyse des risques avant l'intervention,
- Distinguer le champ d'application et les domaines réglementaires,
- Au commencement des travaux (information du personnel, inspection des lieux, définition des risques,
- Pendant les travaux (contrôle et mise à jour des analyses et informations).

DÉCRIRE LES RESPONSABILITÉS DE CHAQUE INTERVENANT

- Rôles et modalités d'action de chacun (côté intervenants, côté entreprise),
- Responsabilités respectives des différents intervenants (obligation de sécurité, risque de faute inexcusable, risque pénal),
- Rôle et responsabilité de chacun dans la prévention et la santé.

DISTINGUER LES ÉTAPES CLÉS DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE PRÉVENTION

- Planification,
- Elaboration d'un cahier des charges,
- Analyser et évaluer des risques et dangers,
- Interférence des risques,
- Visite préalable sur le terrain,
- Elaborer des mesures de prévention,
- Documents à joindre au plan.

ANALYSER LES RISQUES POUR LES ANTICIPER

- Distinguer les risques particuliers,
- Connaître les lois sur les accidents de travail et les enjeux humains et financiers,
- Analyser le protocole de sécurité.

CONSTRUIRE LE PLAN DE PRÉVENTION

- Outil d'analyse et de gestion des risques,
- Rubriques obligatoires dans le plan de prévention pour l'entreprise intervenante et l'entreprise extérieure.

ORGANISER LA PRÉVENTION LORS DES INTERVENTIONS

- Présentation des procédures et consignes,
- Obtention des autorisations de travail et différents permis,
- Consignes et modes opératoires.

ÉTUDE D'UN CAS CONCRET ET RÉDACTION DU PLAN DE PRÉVENTION



Plan de prévention intervention d'entreprises extérieures

Prérequis

Aucun

Durée

1 jour. Variable selon le centre de formation

Formateurs

Formateurs experts en sécurité prévention, intervention en entreprise extérieure et titulaires d'une formation à la pédagogie

Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement

Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro

Méthodes pédagogiques

Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices ou des études de cas. Remise d'un support de formation. Réalisation d'exercices en simulation d'accidents

Validation des acquis

Attestation de fin de formation

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en agence

Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur city-pro.info